

Ce CTL se tenait quelques jours seulement après la journée de grève Fonction Publique. En Isère, 34% d'agents en grève dans le département avec 12 sites fermés au public, c'est clairement l'expression d'un véritable ras-le-bol! Nous avons dénoncé le démantèlement programmé de la fonction publique au travers du Comité Action Publique 2022, la situation des effectifs et les annonces gouvernementales pour les 5 ans à venir, et enfin le dynamitage des règles de mutation à la DGFIP!

BILAN DE L'ACCUEIL COMMUN DES SIE AU CFP RHIN ET DANUBE

Après un peu plus d'une année de fonctionnement, les problèmes soulevés par les agents sont surtout d'ordre matériel. Le manque de confidentialité et l'espace trop exigü derrière la banque d'accueil nécessitent des améliorations. En réponse, la direction nous annonce que cela sera pris en compte dans les travaux qui pourraient intervenir sur l'accueil du site Rhin et Danube. Suite à la venue du bureau SPIB 2 (DG) une étude devrait être faite afin de réorganiser et surtout adapter l'accueil dans sa globalité. La direction souhaite que tous les contribuables soient reçus au rez-de-chaussée. Un travail de réflexion sur l'ensemble des services est en cours. Reste à savoir si le budget suivra... Au vu des échanges sur le sujet, nous avons demandé à ce que les agents et leurs représentants soient associés à cette réflexion le plus en amont possible.

Autre point soulevé, la délivrance des quitus, qui revêt une grande complexité technique et génère souvent des réceptions conflictuelles. Sur ce point, la direction réfléchit à diverses solutions qui pourraient aller de la réception sur rendez-vous à la dématérialisation.

Enfin, nous avons attiré l'attention sur les problèmes de sécurité lorsque la réception perdure une fois l'accès au public fermé. En effet, les réceptions en box qui se prolongent en dehors des horaires de fermeture amènent les collègues à se sentir parfois en insécurité. Cette problématique est d'ailleurs commune avec l'accueil généraliste. Une modification du protocole est envisageable afin que l'encadrement soit automatiquement présent lorsque les collègues se retrouvent dans cette situation. Nous avons par ailleurs demandé l'élargissement des plages de présence du vigile.

BILAN DE LA CAMPAGNE IR 2017

Coté direction, le bilan est positif et la campagne s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes. Vos élus ont néanmoins calmé les esprits en rappelant la situation des effectifs.

En effet si les chiffres indiquent une baisse du volume de réceptions physiques, il n'est malheureusement pas ressenti de cette manière par les collègues et pour cause: une journée de fermeture par semaine et moins d'agents, au final la charge de travail par agent est la même!!! De plus, même si la direction se targue que le dispositif d'accueil physique mis en place a permis d'absorber le flux d'utilisateurs, il faut préciser que cela ne s'est pas fait sans débordement d'horaires!!! La direction a constaté une baisse des appels téléphoniques dans les SIP des sites extérieurs... Et pour cause, nous leur avons rappelé que cette année tous les appels étaient regroupés sur le CRT, et que toutes les lignes téléphoniques des SIP étaient coupées!!!

Enfin, concernant le CRT, nous avons demandé à avoir connaissance des appels entrants non aboutis. Cela risquerait bien selon nous de changer la vision idyllique des magnifiques tableaux et diagrammes fournis dans les documents de travail. Pour finir sachez que pour la direction, quand il n'y a «plus rien sur l'étagère» à la deuxième extraction (fin juin), cela signifie que tout est fini! Nous avons donc rappelé que si seules les déclarations pré-remplies non rectifiées étaient retenues dans le calcul des statistiques de saisie, il ne fallait pas oublier que les déclarations «à plat» ou celles arrivant d'autres services («les nouveaux») engendraient une masse de travail tout aussi importante mais non comptabilisée dans les statistiques de saisie ! Sans compter le traitement des listings engendrés par la télédéclaration!

DISPOSITIF DE SOUTIEN AU SPF

Expérimenté dans 33 départements, le bilan national de ce dispositif (présenté au CTR du 12 Octobre) est bien évidemment encore une fois positif (le contraire fut étonnant!) et donc généralisé!

Pour Solidaires Finances Publiques ce dispositif n'est qu'un pansement sur une jambe de bois, la seule et unique solution étant de donner enfin des moyens humains à la hauteur des enjeux et de la charge de travail.

Nous ne sommes pas nés de la dernière pluie; si, pour l'administration, l'entraide a pour objet d'améliorer le délai de publication et pour alibi l'harmonisation des organisations du travail, elle ouvre surtout la voie aux fusions de structures. En effet, une fois les évolutions technologiques achevées (fusion des bases FIDJI), l'organisation du travail harmonisée et les retards résorbés ou ramenés à un niveau raisonnable, la départementalisation des SPF, cible de la DG, pourra prendre son essor...

Dans le département, ce dispositif d'entraide est mis en place entre les SPF de St Marcellin et Grenoble 3 à compter du 2 novembre 2017. Le choix de la direction sur le SPF 3 étant motivé par le fait qu'il soit le moins en retard... L'ensemble des agents du SPF Grenoble 3 aidera St Marcellin à raison d'un agent équivalent temps plein par jour.

Une grande opération de soutien aux SPF va être mise en place puisque ce sont 11 EDR qui seront mobilisés sur la mission. Actuellement seulement 5 d'entre eux ont déjà la compétence en publicité foncière. Les 6 autres seront sensibilisés à la matière à raison de 8 jours de formation dispensés en local. Et 8 jours, c'est vraiment insignifiant compte tenu de la technicité du métier!

Par ailleurs, une demande d'assistance a été faite auprès de la BNIPF (brigade nationale d'intervention). Le secteur publicité foncière étant sinistré dans tous les départements, l'Isère n'est donc pas assurée d'avoir ce renfort.

SPF-E GRENOBLE :

Nous partîmes 15 et nous nous vîmes 13 en arrivant au 5ème étage !!!

Nos craintes lors de la présentation du projet au CTL du 4 juillet 2017, se sont confirmées ! Par un tour de passe-passe ou de baguette magique le transfert des deux pôles enregistrement au SPF 3, qui devait se faire à effectif constant, voit disparaître deux emplois (1A, poste vacant actuellement mais bel et bien implanté tagerfip et ciblé enregistrement, et 1B)

Pour les règles de mutation, rien ne dit dans les nouvelles fiches que les collègues continueront à bénéficier du maintien 5 ans. Par contre, ils auront l'obligation de rester 2 ans sur poste puisque cette mesure est applicable au 01/09/2018 !

DEONTOLOGIE-CONTROLE DU RESPECT DES OBLIGATIONS FISCALES

Sur ce sujet, vos élus ont rappelé que le contrôle des agents des finances publiques doit être réalisé dans le respect des procédures fiscales applicables à tout contribuable.

QUESTIONS DIVERSES :

❖ La direction nous a informé des recrutements suivants:

1 apprenti géomètre au PTGC Bourgoin

1 service civique au SIP Vienne

3 agents PACTE (SIP Oisans-drac, SIP Belledonne-Vercors, CDIF Sud Isère)

❖ Concernant l'arrivée des 18 cadres C (ALD) issus de la liste complémentaire, nous avons demandé à la direction de nous informer des services d'affectation de ces collègues (aucune CAPL n'étant prévue). Les élus en CAPL C devraient recevoir l'information très rapidement.